

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **le mardi 3 octobre 2017**, à 19 h, selon la loi et à laquelle sont présents :

Présidée par monsieur le maire Yvan Cardinal

Mesdames les conseillères Denise Bergeron et Diane Boyer, messieurs les conseillers Alexandre Wolford, Sam Ierfino, Jim Miron et René Lecavalier

Étaient aussi présents : Monsieur Michel Perrier, directeur général, madame Danielle Carbonneau, assistante-greffière

2017-10-272 SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS D'OCTOBRE 2017 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h, d'ouvrir la séance ordinaire du mois d'octobre 2017 et d'adopter l'ordre du jour de ladite séance.

#### **PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC**

Personne ne s'est manifesté à la période de parole au public.

Monsieur le maire Yvan Cardinal remercie les élus, leur famille, les directeurs et les employés pour leur support et implication durant les quatre dernières années. Il remercie particulièrement monsieur Jim Miron qui quitte la vie politique après 23 années à titre de conseiller du district # 5.

Monsieur le conseiller Jim Miron prend la parole et remercie les citoyens du district # 5 qui lui ont accordé leur confiance au cours de ces 23 années. Il remercie les maires et les conseillers avec qui il a travaillé ainsi que les directeurs et les divers employés de la Ville de Pincourt. Un merci particulier à sa conjointe pour son appui tout au long de ces années.

2017-10-273 SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 SEPTEMBRE 2017 ET APPROBATION DUDIT PROCÈS-VERBAL

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2017, copie dudit procès-verbal ayant été transmise à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2017.

2017-10-274 SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de septembre 2017 conformément à l'article 5.1 alinéa 2) du Règlement numéro 838. (Liste numéro MP-2017-09)

2017-10-275 SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2017

---

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt de la liste des transferts budgétaires autorisés par le directeur général pour le mois de septembre 2017 conformément à l'article 5.1 alinéa i) du Règlement numéro 838.

2017-10-276 SUJET : AUTORISATION DE BARRAGE ROUTIER – ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DE LA VILLE DE PINCOURT

---

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'Association des pompiers volontaires de la Ville de Pincourt à tenir un barrage routier au profit de la Maison de soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges le samedi 18 novembre 2017, à l'intersection du boulevard Cardinal-Léger et du boulevard du Traversier à Pincourt.

De transmettre copie de la présente au service de police de la Sûreté du Québec.

2017-10-277 SUJET : AMENDEMENT À LA RÉSOLUTION 2017-09-254 – AUTORISATION D'ACHAT D'UN LOGICIEL DE GESTION DES FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

---

Considérant que le nombre de fiches final est plus élevé que lors de la soumission, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'amender la résolution 2017-09-254 – Autorisation d'achat d'un logiciel de gestion des fiches de données de sécurité en modifiant, dans le premier paragraphe, les mots « *pour une somme de 2 585,21 \$* » par les mots « *pour une somme de 2 929,56 \$* ».

2017-10-278 SUJET : AUTORISATION DE SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LES SERVICES MUNICIPAUX : PROJET ÉCOQUARTIER PINCOURT

---

Considérant les négociations entre la Ville, le propriétaire du lot et son mandataire, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le maire ainsi que le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, le protocole d'entente pour la construction des services municipaux dans le projet d'Écoquartier à Pincourt dans les zones C1-01, H1-31 et C1-28.

2017-10-279 SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 5.2 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de septembre 2017 conformément à l'article 6 paragraphe c) du Règlement numéro 838.

2017-10-280 SUJET : DÉPÔT DES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET DU RAPPORT DES AUDITEURS SUR LES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX COÛTS AFFÉRENTS AUX OUVRAGES COMMUNS D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2015 ET 2016

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt des informations financières et du rapport des auditeurs sur les renseignements relatifs aux ouvrages communs d'assainissement des eaux usées pour les exercices financiers 2015 et 2016, tel que préparé par la firme Goudreau Poirier.

2017-10-281 SUJET : DÉPÔT DU DEUXIÈME RAPPORT FINANCIER INTERMÉDIAIRE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt du deuxième rapport financier intermédiaire pour l'exercice financier 2017.

2017-10-282 SUJET : DEMANDE D'UNE OU DES CARTE(S) DE CRÉDIT COMMERCIALE(S) « AFFAIRES » - SERVICES DE CARTES DESJARDINS

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le maire et la directrice du Service administratif et financier et trésorière, soient autorisés à présenter à SERVICES DE CARTES DESJARDINS une demande d'émission de carte(s) de crédit commerciale(s) « Affaires » et d'un ou des prêts à terme « Financement Accord D » au nom de la Ville de Pincourt.

Que lesdits représentants soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, tout document nécessaire ou utile pour donner effet aux présentes.

2017-10-283 SUJET : RENFOUEMENT DE RÉSERVES FINANCIÈRES

Considérant les recommandations formulées tant par les auditeurs que par la direction générale ;

Considérant les travaux réalisés lors de la préassemblée du 7 août 2017 ;

Considérant qu'il est dans l'intérêt de renflouer ces réserves afin de pourvoir aux investissements futurs ;

Considérant les surplus de l'ordre de 3 383 274 \$ ;

Considérant qu'au terme de cet exercice la Ville de Pincourt aura un surplus accumulé de 5 443 875 \$, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De procéder au renflouement des réserves financières suivantes :

Réserve pour remboursement du service de la dette	1 500 000 \$
Réserve pour éventualités	135 530 \$
Réserve pour projets de réfection d'infrastructures	191 493 \$
Réserve pour projets d'investissement en parcs et terrains de jeux	158 226 \$
Réserve pour entretien des immeubles et mobilier urbain	58 369 \$
Réserve informatique et amélioration des réseaux	56 593 \$
	<b>2 100 211 \$</b>

2017-10-284 SUJET : PAIEMENT MENSUEL – INFRASTRUCTURES – OCTOBRE 2017

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

A) Paiement à effectuer à « *Le Groupe Parmo Inc.* »

Pour le projet de fourniture et installation de génératrices à l'hôtel de ville et à la station de pompage SP7, la somme de 14 929,39 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif no 3 et la libération de la retenue.

Que cette dépense financée par le Règlement numéro 839 soit imputée au poste comptable 22.400.40.092.

2017-10-285 SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT - ACHAT D'UN CHARGEUR SUR ROUES ARTICULÉ AVEC GODET ET SOUFFLEUSE – APPEL D'OFFRES 2017-016

---

Considérant l'appel d'offres 2017-016 lancé du 7 septembre au 28 septembre 2017 ;

Considérant que lors de l'ouverture de l'enveloppe de la soumission de Nortrax le représentant de cette compagnie a avisé avoir fait une erreur en n'incluant pas les taxes à son prix ;

Considérant que les taxes indiquées au bordereau de Nortrax correspondaient aux taxes sur une somme de 329 800 \$ ;

Considérant que cette erreur en est une de bonne foi et que le prix aurait dû être de 379 187,55 \$ ;

Considérant l'admission des mandataires de Nortrax à l'effet que ces derniers reconnaissent ne pas être le plus bas soumissionnaire conforme, et suivant le tableau ci-dessous :

<b>Firmes ayant soumissionnées</b>	<b>Coût (taxes incluses)</b>
Longus Équipements Inc.	339 015,29 \$
Nortrax	379 187,55 \$
Hewitt Équipement Limitée	387 195,56 \$
Équipements Plannord Ltée	413 910,00 \$

il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat d'un chargeur sur roues articulé avec godet et souffleuse auprès de « *Longus Équipements Inc.* », plus bas soumissionnaire conforme, pour une somme de 339 015,29 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le fonds de roulement soit imputée au poste comptable 22.300.40.089 et remboursée en dix (10) versements annuels égaux de 33 901,53 \$ à compter de l'exercice financier 2018.

2017-10-286 SUJET : MODIFICATION DU PROJET 537 - RESURFAÇAGE DE DUHAMEL

---

Considérant les résolutions 2017-07-214 et 2017-07-215 ;

Considérant que la Ville a effectué le projet en régie interne, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'annuler les résolutions 2017-07-214 et 2017-07-215 permettant une dépense totale de 40 000 \$ toutes taxes incluses pour le projet 537 – Resurfaçage de Duhamel ;

D'entériner les dépenses suivantes auprès des fournisseurs ci-dessous :

<b>Firmes</b>	<b>Dépenses (taxes incluses)</b>
ALI CONSTRUCTION	24 883,23 \$
MC ASPHALT	977,29 \$
J.A. LARUE	2 805,39 \$
CONSTRUCTION DJL	4 885,37 \$
RONA	27,56 \$

Que ces dépenses financées par le surplus réservé soient imputées au poste comptable 22.300.10.537.

2017-10-287 SUJET : AUTORISATION DE PAIEMENT DU CONTRAT DE GLACE AVEC L'ARÉNA DE LA CITÉ DES JEUNES POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2017

Considérant le contrat de location de glace intervenu entre le groupe « *LEC Inc.* » (Aréna Cité des jeunes) et l'Association de hockey mineur Île Perrot Inc. et les villes de Pincourt, L'Île-Perrot et Notre-Dame-de-l'Île-Perrot sous la résolution 2013-10-307 ;

Considérant que le montant sera entièrement remboursé sous les termes du protocole d'entente conclu entre l'Association de hockey mineur Île Perrot Inc. et les villes de Pincourt, L'Île-Perrot et Notre-Dame-de-l'Île-Perrot sous la résolution 2013-10-307, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
 APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le paiement de la quote-part de la Ville de Pincourt pour une somme de 15 436,30 \$, taxes incluses, pour la location des glaces pour le mois d'octobre 2017 à l'Aréna de la Cité des jeunes.

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02.730.00.437.

D'autoriser la trésorerie à émettre une facture à l'Association de hockey mineur Île Perrot Inc. pour le remboursement de la somme nette déboursée par la Ville de Pincourt.

2017-10-288 SUJET : AUTORISATION DE FINALISER DIVERS PROJETS SPÉCIAUX

Considérant que certains projets nécessitent une bonification et considérant les économies réalisées dans d'autres ;

Considérant l'approbation de la Commission de développement social, des services communautaires et loisirs du 25 septembre 2017 et de la Commission d'administration et de finance du même jour, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron  
 APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat d'un escalier au module de jeux 0-5 ans du parc Shamrock auprès de « *Techsport Inc.* », suivant recherche de prix, pour une somme maximale de 3 900 \$, taxes incluses.

Que cette dépense, financée par le surplus non réservé soit imputée au poste comptable 22.700.40.090.

D'autoriser la finalisation du projet INC-2017 – Remorque Loisirs afin de compléter l'électricité et le lettrage de la remorque auprès de divers fournisseurs reconnus pour une somme maximale de 3 000 \$, taxes incluses.

Que cette dépense, financée par le fonds de roulement, soit imputée au poste comptable 22.700.40.089 et remboursée en cinq (5) versements annuels égaux de 600 \$ à compter de l'exercice financier 2018.

D'autoriser le directeur des Loisirs et services communautaires, monsieur Simon Grenier, à utiliser le solde restant du poste comptable 22.700.10.049, dans le cadre du projet GEN-2017 – Mise à jour du parc Souvenir, afin de finaliser le projet.

2017-10-289      SUJET :      AUTORISATION DE PRÉSENTER UNE DEMANDE DANS LE CADRE DU « PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE SOUTIEN À L'ORGANISATION DES INTERVENTIONS D'URGENCE HORS DU RÉSEAU ROUTIER »

---

Considérant que la Ville de Pincourt est située sur une île et est bordée par un plan d'eau fortement utilisé par les plaisanciers ;

Considérant que la Ville de Pincourt est susceptible d'être affectée par un accident d'aéronef dû à la proximité de l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau et des corridors aériens utilisés ;

Considérant que le Service d'urgence et de protection incendie de la Ville de Pincourt offre déjà le service de premiers répondants ;

Considérant que le Service d'urgence et de protection incendie est appelé à intervenir en entraide aux municipalités voisines pour du sauvetage hors route dans les boisés et sur les plans d'eau ;

Considérant que pour la protection du public le Service d'urgence et de protection incendie de la Ville de Pincourt de même que celui de la Ville de Rigaud doivent maintenir une équipe régionale de sauvetage technique en espace clos et en hauteur ;

Considérant que des sommes importantes sont investies par la Ville de Pincourt en équipement et en main-d'œuvre pour le maintien des acquis des équipes de sauvetage technique ;

Considérant que le protecteur du citoyen dans un rapport daté du 28 mars 2013, intitulé « L'organisation des services d'intervention d'urgence hors du réseau routier – Une desserte à optimiser pour sauver des vies » recommande qu'un plan local d'intervention d'urgence pour le sauvetage hors route soit mis en place afin de répondre adéquatement à ce type de sauvetage ;

Considérant que des sommes importantes devront être investies par la Ville afin de mettre sur pied le Plan Local d'Intervention d'Urgence (PLIU) ainsi que l'acquisition du matériel nécessaire à ce type de plan ;

Considérant que le Ministère de la Sécurité publique (MSP) offre un programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier ;

Considérant que pour bénéficier de ce programme la Ville doit produire un PLIU conforme au cadre de référence du MSP ;

Considérant qu'il y a lieu que ce PLIU englobe tout le territoire de la Ville de Pincourt ainsi que celui de toutes les municipalités de Vaudreuil-Soulanges lorsqu'une demande de sauvetage spécialisé est acheminée afin de minimiser les délais touchant l'aide à donner aux gens hors du réseau routier, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De mandater le Service d'urgence et de protection incendie de la Ville de Pincourt afin de produire le Plan Local d'Intervention et d'Urgence (PLIU) et ainsi démontrer leur intérêt au Ministère de la Sécurité publique (MSP).

D'autoriser le Service d'urgence et de protection incendie de la Ville de Pincourt à présenter une demande dans le cadre du « Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier ».

2017-10-290 SUJET : SIGNATURE DU CONTRAT DE LOCATION DE LA SCÈNE DANS LE CADRE DE LA FÊTE DE PINCOURT, DU 8 AU 12 AOÛT 2018, INCLUANT LA JOURNÉE DES POMPIERS 2018

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la signature, par monsieur Yanick Bernier, directeur des Services d'urgence et de protection incendie, auprès de la firme « *Stageline* » d'un contrat de location d'une scène pour la Fête de Pincourt, du 8 au 12 août 2018, incluant la Journée des pompiers 2018 pour une somme de 15 377,91 \$, toutes taxes incluses.

Qu'un acompte de 50 % de la facture totale, soit d'une somme de 7 688,96 \$, soit versé à « *Stageline* ».

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02.227.00.496.

2017-10-291 SUJET : RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MONSIEUR SYLVAIN BERGERON AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Considérant que le mandat de deux ans de monsieur Sylvain Bergeron est terminé ;

Considérant que la Ville de Pincourt doit assurer un nombre minimal de membres au sein du Comité consultatif d'urbanisme en vertu des dispositions du Règlement numéro 782 ;

Considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 782, le mandat d'un membre peut être renouvelé ;

Considérant que monsieur Sylvain Bergeron a manifesté son désir de demeurer au sein du Comité consultatif d'urbanisme, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De renouveler le mandat de monsieur Sylvain Bergeron à titre de membre bénévole au sein du Comité consultatif d'urbanisme pour une période de deux (2) ans.

- 2017-10-292 SUJET : PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) – PROJET « H. GRÉGOIRE HYUNDAI » – BOULEVARD DU TRAVERSIER
- 
- Considérant les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, il est
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'accepter le plan d'implantation et d'intégration architecturale déposé par la firme « *Lussier Architectes* » déposé pour « *H.Grégoire Hyundai* » pour un projet de construction sur le boulevard du Traversier.
- 2017-10-293 SUJET : OCTROI D'UN MANDAT À LA FIRME « SOLUTIONS ALTERNATIVES ENVIRONNEMENT (SAE) » POUR LA RÉALISATION D'UN PLAN D'ACTION CONTRE L'AGRILE DU FRÊNE
- 
- Considérant les recommandations de la Commission des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire du 18 septembre 2017, il est
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'octroyer un mandat à la firme « *Solutions Alternatives Environnement (SAE)* » pour la réalisation d'un plan d'action contre l'agrile du frêne pour une somme de 8 623,13 \$, toutes taxes incluses.
- Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02.135.00.410.
- 2017-10-294 SUJET : TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – SEPTEMBRE 2017
- 
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suite :
- Commission générale élargie
- 11 septembre 2017
- Comité consultatif d'urbanisme
- 13 septembre 2017
- Commission des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire
- 18 septembre 2017
- Commission de sécurité publique
- 18 septembre 2017

Commission de développement social, des services communautaires et loisirs

- 25 septembre 2017

Commission d'administration et de finance

- 25 septembre 2017

2017-10-295	AVIS DE	<u>MOTION – TAUX DE TAXATION POUR L'ANNÉE FISCALE 2018</u>
		Monsieur le conseiller René Lecavalier annonce qu'un règlement décrétant les taux de taxation pour l'année 2018 sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.
2017-10-296	AVIS DE	<u>MOTION – TARIF DE COMPENSATION POUR LE SERVICE DE RAMASSAGE, TRANSPORT ET DISPOSITION DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DU RAMASSAGE DES DÉCHETS RECYCLABLES POUR L'ANNÉE FISCALE 2018</u>
		Monsieur le conseiller Jim Miron annonce qu'un règlement décrétant le tarif de compensation pour le service de ramassage, transport et disposition des ordures ménagères et du ramassage des déchets recyclables pour l'année fiscale 2018 sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.
2017-10-297	AVIS DE	<u>MOTION – TARIF DE COMPENSATION POUR LES SERVICES D'EAU ET D'ÉGOUT POUR L'ANNÉE FISCALE 2018</u>
		Madame la conseillère Diane Boyer annonce qu'un règlement décrétant le tarif de compensation pour les services d'eau et d'égout pour l'année fiscale 2018 sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.
2017-10-298	AVIS DE	<u>MOTION – TAXE FONCIÈRE ANNUELLE BASÉE SUR LA SUPERFICIE DE TOUS LES IMMEUBLES IMPOSABLES POUR ACQUITTER EN 2018 LA QUOTE-PART DE LA VILLE DE PINCOURT AU SERVICE DE LA DETTE DE LA RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE-PERROT</u>
		Monsieur le conseiller Sam Ierfino annonce qu'un règlement pour décréter l'imposition d'une taxe foncière basée sur la superficie de tous les immeubles imposables, tels que montrés au rôle d'évaluation en vigueur, pour acquitter en 2018 la quote-part de la Ville de Pincourt au service de la dette de la Régie de l'eau de l'Île Perrot, sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.
2017-10-299	AVIS DE	<u>MOTION – TAXE FONCIÈRE BASÉE SUR LA SUPERFICIE DE TOUS LES BIENS-FONDS IMPOSABLES POUR ACQUITTER EN 2018 LA QUOTE-PART DE LA VILLE DE PINCOURT AU SERVICE DE LA DETTE DE LA S.Q.A.E.</u>
		Madame la conseillère Denise Bergeron annonce qu'un règlement pour décréter l'imposition d'une taxe foncière basée sur la superficie de tous les biens-fonds imposables, tels que montrés au rôle d'évaluation en vigueur, pour acquitter en 2018 la quote-part de la Ville de Pincourt au service de la dette de la S.Q.A.E., sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2017-10-300 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE,  
D'APPROVISIONNEMENT ET DE GESTION DES STOCKS

---

Monsieur le conseiller Alexandre Wolford annonce qu'un règlement remplaçant la politique de gestion contractuelle, d'approvisionnement et de gestion des stocks sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2017-10-301 SUJET : ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 877 –  
RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE,  
D'APPROVISIONNEMENT ET DE GESTION DES STOCKS

---

Considérant l'avis de motion 2017-10-300, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le projet du Règlement numéro 877 – Règlement de gestion contractuelle, d'approvisionnement et de gestion des stocks.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune question de l'auditoire.

2017-10-302 SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2017

---

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 29, de lever la Séance ordinaire du 3 octobre 2017.

---

YVAN CARDINAL  
MAIRE

---

DANIELLE CARBONNEAU  
ASSISTANTE-GREFFIÈRE